

# Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié continue d'augmenter

Insee Conjoncture La Réunion • n° 19 • Octobre 2021

**Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, l'économie réunionnaise réussit à surmonter le durcissement des mesures de restrictions sanitaires : après un tassement en avril et mai, le volume d'heures de travail rémunérées augmente de nouveau en juin et en juillet et se situe au-dessus du niveau de 2019. L'emploi salarié augmente fortement par rapport au trimestre précédent : + 1,1 %, soit 2 900 emplois créés. Cette hausse est d'abord due à une augmentation du nombre d'apprentis qui se poursuit : au 2<sup>e</sup> trimestre, 1 200 contrats d'apprentissages sont signés ou prolongés. Elle s'explique aussi par l'emploi intérimaire qui reste très dynamique, par une augmentation du nombre de contrats aidés, ainsi que par la poursuite de la hausse de l'emploi dans les services, tant marchands que non marchands. Dans les transports et l'hébergement-restauration, l'emploi reste stable grâce aux dispositifs d'activité partielle. Cependant le volume d'heures rémunérées dans ces secteurs est en baisse par rapport au niveau d'avant-crise. La baisse du chômage entamée depuis 2018 se poursuit : le taux de chômage s'établit trois points au-dessous de son niveau d'avant crise, à 17 % de la population active. Les créations d'entreprises atteignent un niveau record ce trimestre. Les autorisations de construire et les mises en chantier de logements progressent fortement sur un an. En revanche, l'activité reste limitée dans le secteur du tourisme, davantage exposé aux restrictions sanitaires. La fréquentation touristique dans les hôtels baisse ainsi de 38 % au 2<sup>e</sup> trimestre par rapport à la même période en 2019.**

Fin juin 2021, 272 500 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Malgré le durcissement des restrictions sanitaires au début du 2<sup>e</sup> trimestre, le nombre d'emplois salariés continue d'augmenter au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, avec 2 900 emplois supplémentaires par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Cette hausse est presque aussi forte qu'au trimestre précédent (+ 1,1 % contre + 1,3 %). C'est le quatrième trimestre de suite que l'emploi salarié augmente fortement.

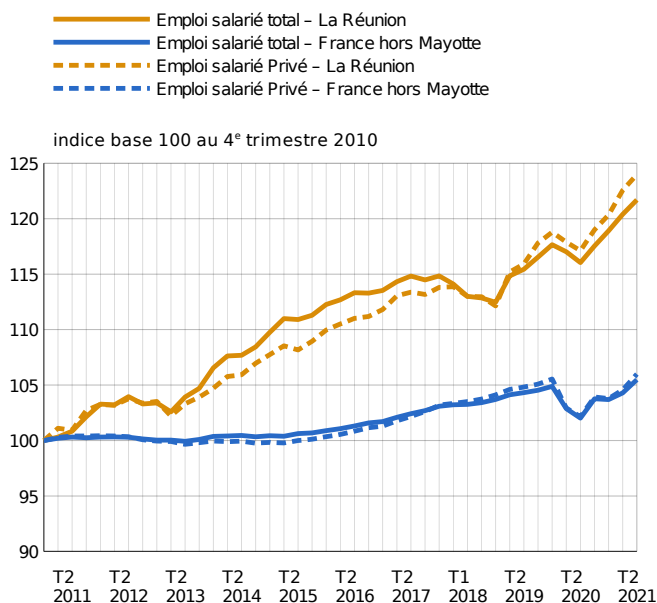
Au niveau national, l'emploi salarié dépasse son niveau d'avant-crise pour la première fois au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, alors que La Réunion a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le 3<sup>e</sup> trimestre 2020

► **figure 1.** De la fin 2019 à fin juin 2021, 9 100 emplois salariés sont créés à La Réunion, soit un rythme six fois plus élevé qu'en France (+ 3,4 % contre + 0,6 %).

Mi-juin, la troisième et dernière phase du plan de désescalade des mesures de restrictions (réouverture des bars et restaurants, des cinémas et salles de sports avec une jauge limitée) œuvre en faveur de l'activité économique. Les entreprises ont alors peu recours aux dispositifs d'activité partielle mis en place depuis mars 2020 pour préserver les emplois ; ces dispositifs permettent d'indemniser les salariés dont le nombre d'heures rémunérées par les entreprises baisse, du fait d'une activité plus limitée.

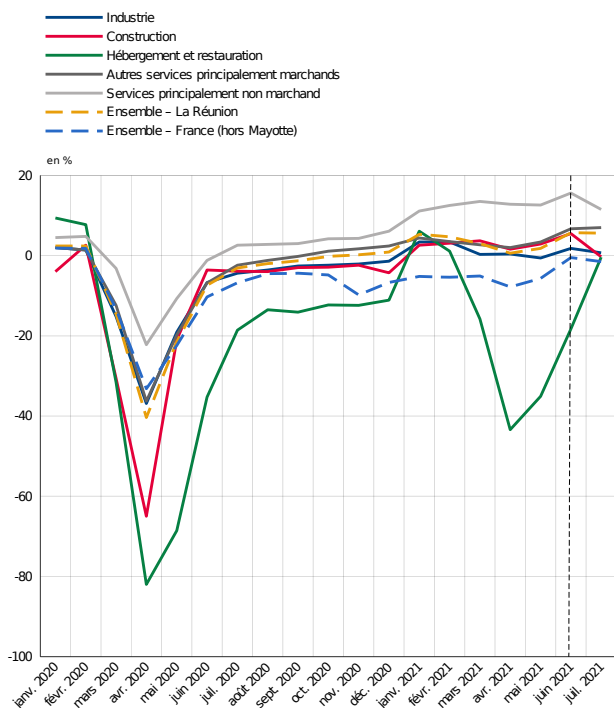
Alors qu'il s'était tassé en avril et mai, le volume d'heures de travail rémunérées augmente de nouveau en juin et en juillet : il se situe à 6 % au-dessus de son niveau de 2019 ► **figure 2.** Le retour à l'état d'urgence sanitaire le 14 juillet 2021 et les mesures consécutives de confinement risquent de venir perturber à nouveau l'activité économique.

## ► 1. Évolution de l'emploi salarié



**Note :** données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.  
**Champ :** emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.  
**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019



Source : DSN.

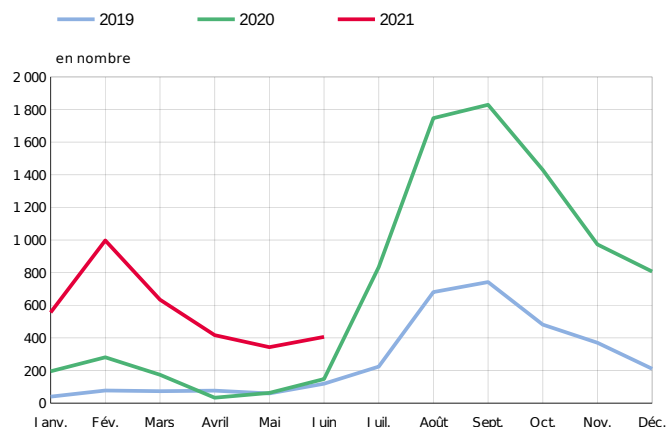
### L'emploi salarié privé toujours dynamique

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, le secteur privé crée 2 100 emplois, à un rythme moins soutenu que le trimestre précédent (+ 1,2 % contre + 1,8 %). Cette hausse s'explique d'abord par la forte croissance du nombre d'apprentis, conséquence de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie. Entre fin mars et fin juin 2021, 1 200 personnes entrent ou prolongent leur contrat d'apprentissage, essentiellement dans le secteur privé ► **figure 3**.

Sur un an, entre juillet 2020 et juin 2021, 11 000 contrats d'apprentissage ont été signés ou prolongés contre 3 600 l'année précédente. Les secteurs qui embauchent le plus en apprentissage sont le commerce, l'industrie et l'hébergement-restauration. En outre, 1 100 personnes bénéficient en avril 2021 d'un contrat aidé « initiative emploi » (CIE) dans le secteur marchand, soit 400 de plus que fin 2020.

L'emploi public augmente également (+ 800 emplois par rapport au trimestre précédent). À La Réunion, fin juin, 11 300 personnes bénéficient d'un contrat aidé « Parcours emploi compétence » (PEC), soit 500 de plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre.

## ► 3. Entrées en contrat d'apprentissage



**Champ :** secteurs public et privé.  
**Sources :** Dares.

## Stabilité de l'emploi dans les transports et l'hébergement-restauration

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, la fermeture des bars et restaurants vient renforcer les mesures déjà en place au 1<sup>er</sup> trimestre. Pour autant, l'emploi salarié hors intérim est stable dans l'hébergement-restauration, grâce aux dispositifs d'activité partielle et à l'embauche d'apprentis ► **figure 4**. En revanche, dans ce secteur, le volume d'heures de travail rémunérées baisse de 43 % en avril 2021 par rapport à avril 2019. Il remonte en juin mais reste inférieur de 18 % à son niveau d'avant-crise, malgré la réouverture des restaurants et le recul du couvre-feu à 21 heures au lieu de 18 heures. Cependant, en juillet, il revient à son niveau de deux ans plus tôt.

Le transport pâtit également de la crise sanitaire. Comme pour l'hébergement-restauration, l'emploi y est stable au 2<sup>e</sup> trimestre, mais le volume d'heures rémunérées par les entreprises du secteur diminue par rapport à la situation d'avant-crise. La levée en juin des motifs impérieux pour les voyageurs vaccinés réduit cet écart avec le niveau d'avant-crise (- 1,9 % par rapport à fin 2019). Toutefois, en juillet, avec la dégradation de la situation sanitaire, il se creuse de nouveau (- 3,1 %).

Dans le commerce, l'emploi salarié hors intérim augmente de 200 emplois, grâce notamment à l'embauche d'apprentis.

## La hausse de l'emploi se poursuit dans les services

L'emploi salarié hors intérim continue d'augmenter dans les services aux entreprises (+ 800 emplois au 2<sup>e</sup> trimestre), ainsi que dans les services aux ménages, essentiellement constitués d'associations (+ 200 emplois) ► **figure 5**. En juillet 2021, le nombre d'heures rémunérées augmente de 7 % par rapport à juillet 2019 dans les services marchands hors hébergement-restauration.

Dans la construction, 100 emplois salariés hors intérim sont créés au 2<sup>e</sup> trimestre. Après trois trimestres consécutifs de forte hausse, l'emploi ralentit dans ce secteur. Dans l'industrie, l'emploi est stable ce trimestre.

Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. Après la baisse du 1<sup>er</sup> trimestre, l'emploi intérimaire repart à la hausse (+ 300 emplois) et atteint son plus haut niveau historique : 4 800 personnes sont en mission d'intérim fin juin. La situation sanitaire et les incertitudes qui en découlent incitent ainsi les entreprises à privilégier les contrats courts.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, 113 500 salarié-es travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Ce trimestre, lce secteur enregistre une hausse de 1 200 emplois, essentiellement dans la santé et le social, à un rythme plus soutenu qu'au cours du trimestre précédent (+ 1,1 % contre + 0,6 %).

#### ► 4. Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
<b>Ensemble</b>	<b>272,5</b>	<b>1,1</b>	<b>4,9</b>
<b>Privé</b>	<b>184,6</b>	<b>1,2</b>	<b>5,9</b>
<b>Public</b>	<b>87,9</b>	<b>0,9</b>	<b>2,8</b>
<i>Par secteur d'activité</i>			
<b>Agriculture</b>	<b>3,2</b>	<b>- 3,0</b>	<b>3,8</b>
<b>Industrie</b>	<b>18,6</b>	<b>0,3</b>	<b>3,2</b>
dont Agro-alimentaire	7,2	- 0,7	2,9
<b>Construction</b>	<b>16,2</b>	<b>0,8</b>	<b>9,7</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>121,1</b>	<b>1,4</b>	<b>5,4</b>
Commerce	34,9	0,6	4,4
Transports	12,7	0,0	3,0
Hébergement - restauration	10,1	0,2	9,4
Information et communication	4,0	2,0	5,2
Services financiers	6,4	1,1	2,5
Services immobiliers	2,1	0,3	6,2
Services aux entreprises*	25,2	3,1	8,8
Intérim	4,8	6,6	27,3
Services aux ménages	20,9	1,1	- 0,2
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>113,5</b>	<b>1,1</b>	<b>4,0</b>

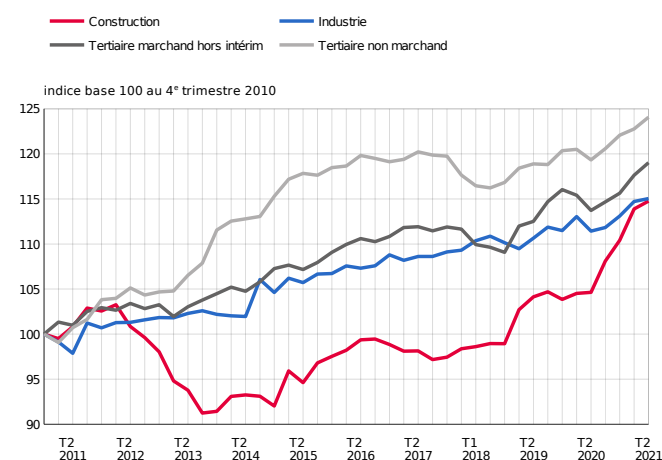
\* hors intérim

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

**Note :** données CVS, en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

#### ► 5. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



**Note :** données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

**Champ :** emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion.

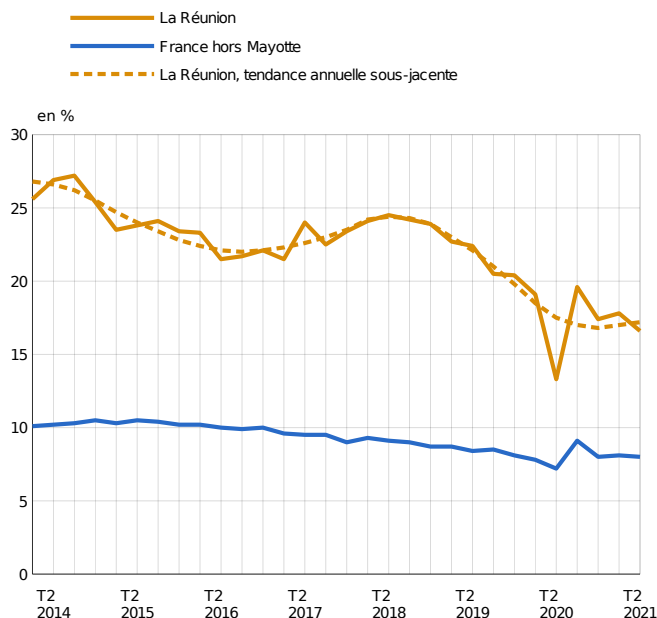
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

#### Le chômage continue de diminuer

À La Réunion, au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 17 %. Le taux de chômage se situe trois points en dessous de son niveau d'avant-crise, dans la continuité de la baisse initiée en 2018

► **figure 6.** Au niveau national, le chômage concerne 8,0 % de la population active au 2<sup>e</sup> trimestre 2021.

#### ► 6. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



**Note :** données trimestrielles CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

#### La fréquentation touristique toujours très affectée par la crise sanitaire

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, à La Réunion, la crise sanitaire affecte de nouveau l'activité touristique. Les touristes en provenance de l'extérieur de l'île sont rares en raison des motifs impérieux nécessaires pour y entrer et des restrictions sanitaires qui se durcissent localement (couvre-feu généralisé dès 18 heures puis 19 heures et fermeture des restaurants du 6 avril au 18 mai). Avec 214 300 nuitées enregistrées, la fréquentation dans les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques est ainsi inférieure de 38 % à celle du 2<sup>e</sup> trimestre 2019 ► **figure 7.** Cette baisse est cependant moins forte qu'entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2020, en plein cœur du confinement (- 84 %).

Toutefois, le recul était nettement moins important le trimestre dernier (- 11 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019), porté par un très bon mois de janvier.

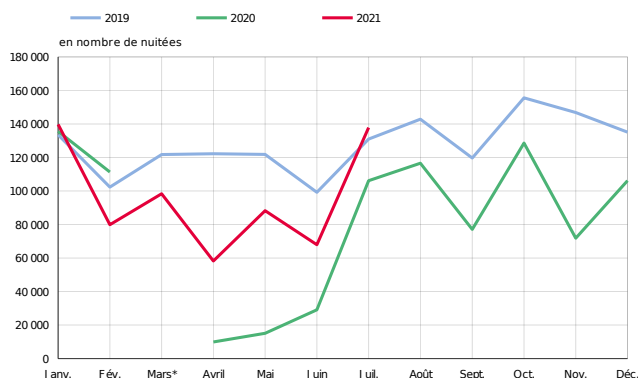
Comparée aux mêmes mois de 2019, la baisse de fréquentation dans les hébergements réunionnais est plus forte en avril (- 52 %), où les restrictions sanitaires étaient les plus fortes (couvre-feu à 18 heures et fermeture des restaurants notamment), qu'en mai (- 28 %) et juin (- 32 %). Le chiffre d'affaires des hôtels chute dans des proportions assez semblables à celles de la fréquentation sur la période : de l'ordre de 60 % en avril et de 40 % en mai et juin ► **figure 8.**

Ce repli affecte toutes les catégories d'hôtels, mais est plus marqué dans les établissements haut de gamme, de 3 à 5 étoiles (- 41 %) que dans les établissements économiques (- 31 % pour les hôtels non classés ou classés 1 ou 2 étoiles). Les hôtels de l'Ouest s'en sortent moins mal en mai et juin (- 23 % pour les nuitées par rapport à 2019) que ceux des autres microrégions (entre - 35 % dans le Sud et - 39 % dans le Nord-Est).

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, le taux d'occupation est particulièrement faible avec 42 % des chambres occupées, contre 61 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 et 54 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

La situation est aussi très dégradée dans la restauration : les restaurants ont été contraints de fermer en avril et en mai, seules les ventes à emporter ou les livraisons étant autorisées. Leur chiffre d'affaires s'en ressent fortement : - 42 % en avril 2021 par rapport au même mois de 2019, - 30 % en mai. Avec l'assouplissement des restrictions au cours du mois de juin, leur chiffre d'affaires est de nouveau proche de celui de deux ans plus tôt.

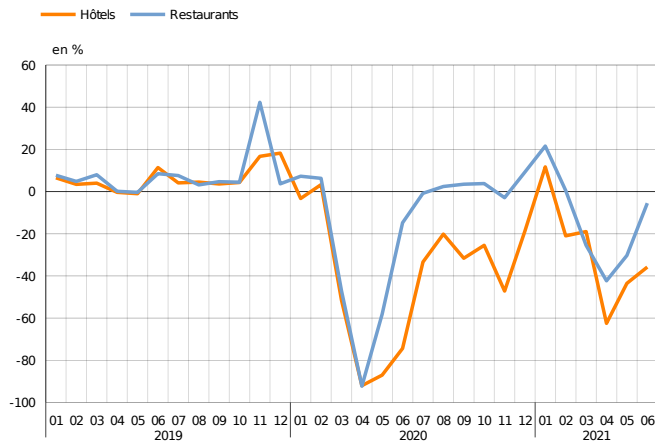
### ► 7. Fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



\* non disponible en mars 2020.

Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

### ► 8. Évolution mensuelle entre 2019 et 2021 du chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration à La Réunion



**Note :** l'évolution mensuelle présentée et calculée par rapport à l'année 2019 pour les années 2020 et 2021 (et par rapport à l'année 2018 pour l'année 2019).

Sources : DGFIP, Insee

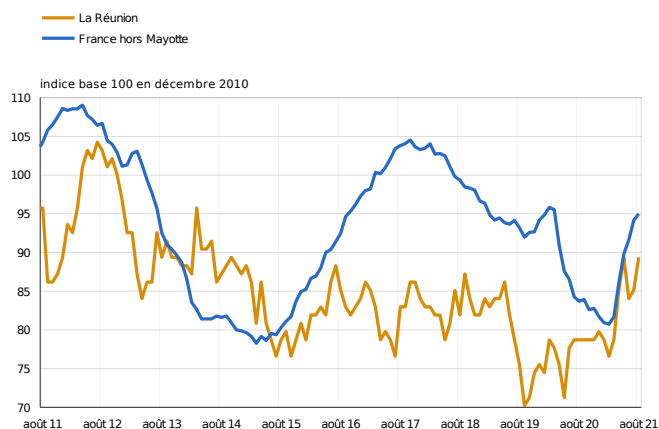
### Les autorisations de construire en forte hausse

Sur un an, d'août 2020 à juillet 2021, 8 100 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit une forte hausse par rapport à la période d'août 2019 à juillet 2020 (+ 10 %) ► **figure 9**. Au niveau national, les autorisations de construire augmentent dans les mêmes proportions (+ 11 %). Mais davantage qu'à La Réunion, cette hausse reflète en partie un effet de rattrapage lié à la crise sanitaire, avec des communes chargées d'instruire les demandes de permis de construire qui ont fait face à davantage de difficultés pour fonctionner.

La croissance du nombre des autorisations de constructions est portée essentiellement par celle, très forte, des logements individuels (+ 35 %). Ces derniers représentent 4 600 projets de constructions autorisés, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis mi-2009. À l'inverse, le nombre de permis délivrés pour les logements collectifs diminue (- 13 %).

À La Réunion, entre août 2020 et juillet 2021, les ouvertures de chantiers de logements (6 900) augmentent de 17 % par rapport à la même période un an plus tôt. Cette forte progression concerne aussi bien les logements individuels (+ 17 %) que les logements collectifs (+ 21 %). En France, les mises en chantier sont aussi en hausse (+ 8 %), quel que soit le type de logement.

### ► 9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



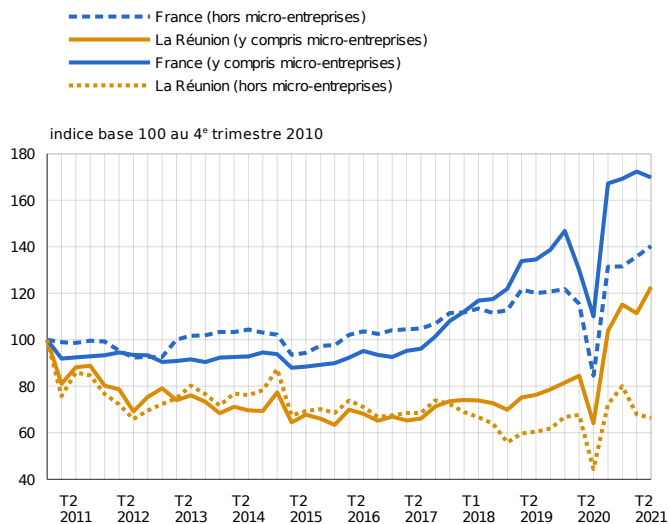
**Note :** données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Sources : SDES, Sit@del2.

### Rebond des créations d'entreprises

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, 2 800 entreprises sont créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Après une légère baisse au trimestre précédent, le nombre de créations d'entreprises repart à la hausse (+ 11 %) ► **figure 10**. Au niveau national, les créations sont en très léger repli (- 1 % sur le dernier trimestre).

### ► 10. Évolution des créations d'entreprises



**Note :** données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Le dynamisme des créations d'entreprises profite à tous les secteurs excepté celui de la construction (- 4 %). Les créations dans le secteur du « commerce, transports, hébergement et restauration » progressent fortement (+ 25 %) et contribuent pour plus des trois quarts à la hausse globale des créations. Elles augmentent également dans l'industrie (+ 34 %). C'est aussi le cas dans le secteur des « autres services » (+ 1 %) ; celui-ci regroupe toujours une part prépondérante des créations d'entreprises (45 %), mais en recul par rapport au trimestre précédent (- 4 points).

Le statut des micro-entrepreneurs est de plus en plus répandu à La Réunion. La part des créations sous ce statut augmente régulièrement. Elle atteint 63 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, soit 5 points de plus qu'au trimestre précédent et 10 points de plus par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Cette part est désormais comparable à celle du niveau national. Hors micro-entrepreneurs, les créations baissent de 2 %.

Au cours des 12 derniers mois, le nombre de créations sous le régime de micro-entrepreneurs augmente de 80 % et celui des sociétés de 63 %, tandis que les créations d'entreprises individuelles « classiques » baissent de 23 %.

**Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Nathalie Poleya (Insee)**

### Avertissements

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

À compter du premier trimestre 2021, la refonte de l'enquête Emploi entraîne une révision du taux de chômage dans les DOM : + 0,1 point à La Réunion (contre 0,0 point sur la France entière). Cette rupture est due à de multiples facteurs, notamment un changement du questionnaire et de concept sur le taux d'emploi et l'introduction d'internet comme mode de réponse en ré-interrogation. Afin de préserver la continuité temporelle des indicateurs, la rupture a été rétropolée dans les séries longues trimestrielles depuis 2014. Les séries présentées dans cette publication sont donc « sans rupture ». À ce stade cependant, les corrections qui ont été apportées aux séries passées des DOM doivent être considérées comme provisoires avec une incertitude plus importante que pour celles déterminées pour la France entière (hors Mayotte). Elles sont donc susceptibles d'être revues au printemps 2022, au moment de la publication des résultats annuels de 2021.

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

### ► Pour en savoir plus

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- [Tableau de bord économique de La Réunion](#), Cerom, septembre 2021.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2020](#) - L'activité économique recule nettement, mais le pouvoir d'achat résiste », Cerom, juillet 2021.
- [Note de conjoncture nationale de l'Insee](#), octobre 2021.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid 19](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, septembre 2021.

### ► Méthodologie

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Le champ des **taux de chômage localisés** couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014. Ces taux de chômage localisés sont issues principalement de l'enquête emploi en continu, et présentent des intervalles de confiance importants.

Les estimations trimestrielles d'emploi et de chômage sont susceptibles d'être révisées chaque trimestre.

### ► Définitions

**Services aux entreprises** : correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

**Services aux ménages** : majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

### Contexte international - Au printemps 2021, l'activité économique s'est redressée dans les pays occidentaux

Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a progressé dans les principales économies occidentales. Cette croissance a principalement été portée par la consommation des ménages, stimulée par l'allègement des restrictions sanitaires, ainsi que par les soutiens budgétaires, notamment aux États-Unis. La reprise se poursuivrait au second semestre, malgré des tensions inflationnistes et des perturbations dans certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. En Chine, l'activité a nettement progressé au premier semestre 2021, mais s'essoufferait d'ici la fin de l'année.

### Contexte national - En France, l'activité a rebondi au deuxième trimestre 2021, à la faveur de la levée des restrictions sanitaires

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB français a progressé au deuxième trimestre 2021 (+1,1 %), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de 6 ¼ % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

